

# l'édito

de Jean-Luc Bergeon



*Saint-Christol*

Chers Concitoyens,

Dans le cadre de l'éditorial municipal d'Octobre 2017, je souhaite m'associer au communiqué de presse de l'association des maires de France dont je fais partie.  
De fait, je vous livre dans son intégralité le texte qui m'a été envoyé.

Cordialement

Jean Luc Bergeon



**O**ctobre 2017

## Respect des collectivités territoriales : l'AMF interpelle solennellement le Gouvernement

L'AMF, réunie en Bureau ce jour, s'inquiète des multiples annonces qui remettent en cause les principes constitutionnels de la République décentralisée garantissant la libre administration et l'autonomie financière des collectivités territoriales.

L'AMF s'alarme de la stigmatisation récurrente des élus locaux qui ne peut que nourrir populisme et démagogie. Bien loin de tout « *clientélisme* », les maires de France, garants de la cohésion sociale, sont en première ligne pour répondre aux attentes quotidiennes des habitants. Ils méritent donc considération et reconnaissance pour leur engagement au service du pays.

Dire qu'il y a « trop d'élus locaux en France » et qu'il ont un « coût », c'est dénigrer ces centaines de milliers d'élus municipaux, dévoués, investis, très majoritairement bénévoles qui aident quotidiennement au fonctionnement des communes. Et que dire de leur apport irremplaçable en situation de crise ou de catastrophe naturelle, parfaitement illustrée en ce moment avec la gestion d'après ouragan Irma ? L'AMF, solidaire des habitants sinistrés, a relayé auprès de toutes les communes de France l'appel aux dons. Comme toujours lorsque l'essentiel est en jeu, les maires de France sont aux côtés de l'Etat pour aider à la reconstruction. Au moment où tous les efforts sont mobilisés, il n'y a pas de place pour la polémique.

Le Bureau de l'AMF a également regretté plusieurs décisions estivales, à l'opposé de la méthode de concertation convenue lors de la Conférence nationale des territoires, et qui ont installé les collectivités dans une insécurité juridique et financière : annulation de crédits à la ruralité et aux quartiers ; annonce sans préavis ni concertation de la réduction des contrats aidés, au détriment de personnes modestes et fragilisant de nombreux services publics locaux. La question cependant n'est pas de savoir si les contrats aidés sont utiles ou non, c'est la méthode employée, brutale et unilatérale, qui interpelle car elle porte en elle la rupture de la parole de l'Etat. C'est d'autant plus incompréhensible que l'Etat encourageait, il y a encore quelques mois, les préfets à développer ces contrats aidés.

Plusieurs réformes annoncées sont encore plus préoccupantes comme la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers et la réduction des dépenses locales à hauteur de 13 milliards d'euros, ce qui pourrait engendrer de graves conséquences sur les territoires, et notamment sur les services aux habitants et les investissements publics locaux. Sans oublier les ponctions indues sur les ressources des Agences de l'eau, le financement incertain des activités péri-scolaires et du logement social.

L'AMF a saisi le Gouvernement à plusieurs reprises sur ces préoccupations et attend des réponses concrètes et appropriées à la situation. Aussi, elle demande à être rapidement reçue par le Premier ministre.



## **Il faut sauver nos villages !** *(Du bonheur des campagnes ... au village bariolé)*

En 2001, au début de mon mandat de maire, pour nourrir ma réflexion sur l'avenir de notre village, je m'étais appuyé entre autre, sur un ouvrage de Bertrand Hervieu et Jean François Viard, 2 éminents sociologues français.

« **Au bonheur des campagnes** » ouvrage qu'ils avaient écrit dans la foulée d'une commande datant de 1995 de la DATAR (délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) qui évoquait les évolutions de la société française. Ce livre était plein d'optimisme, il s'inscrivait en faux face à l'idée que l'exode rural était la seule voie possible de structuration de notre pays.

Aujourd'hui, plus de 15 après, un de leur confrère, Jean Pierre Le Goff, écrit sur le même thème avec un enthousiasme plus nuancé :

« **La Fin du Village. Une histoire française** ».

Depuis des décennies, plus particulièrement à compter de la fin des 30 glorieuses, la France est engagée dans une mutation sans précédent.

Ce processus affecte son identité, ses villages se meurent, ses petites villes souffrent.

Un réel déséquilibre s'est installé progressivement, entre la ville et la campagne.

Cette spirale « infernale » pose dès aujourd'hui d'importantes questions environnementales et sociétales.

Le modèle français dans son ensemble est remis en cause, notre organisation s'inspire de plus en plus du système anglo-saxon.

Cette situation interpelle les maires des communes rurales.

A l'aune d'une nouvelle mandature présidentielle, où les diminutions budgétaires que nous avons connues ces dernières années, sont confirmées voire même amplifiées, les interrogations sont nombreuses.

La vision « très parisienne » de l'aménagement du territoire telle qu'elle nous est proposée aujourd'hui, laisse à penser que les espaces ruraux et en premier lieu les petites communes, seront les grands perdants de cette dynamique.

A Saint-Christol, nous avons anticipé ces situations en faisant des choix d'aménagement et de développement responsable.

Sur le plan urbanistique, nous avons géré le foncier constructible disponible (près de 8 hectares en 2001) en luttant contre l'étalement urbain.

Nous avons privilégié le respect de l'environnement, naturel, agricole et viticole en construisant la ville sur la ville.

Nous n'avons ouvert aucun mètre carré nouveau à la construction depuis 15 ans.

Nous sommes entrés dans une phase d'évolution modérée qui a eu pour effet d'accueillir en moyenne une vingtaine de nouveaux Saint Christolains chaque année.

Notre document d'urbanisme a été fait dans cet esprit, « construire le jardin avant la maison » et notre future station d'épuration a été dimensionnée pour accueillir un maximum 500 habitants supplémentaires d'ici 2030.

Même si les nouvelles contraintes qui nous sont imposées bousculent ces principes, nous maintiendrons le cap.

Sur le plan financier nous avons réduit progressivement la dette par habitant et nous avons engagé une politique de mutualisation des moyens et du personnel avec la communauté de communes du pays de Lunel et certains villages voisins.

Sur le plan économique nous avons misé sur l'oenotourisme et l'agri tourisme.  
Tous ces efforts n'ont pas été vains, pour autant, il nous semble que les derniers leviers qui nous permettaient de maintenir la qualité de vie du village sont aujourd'hui atones.

Mon questionnement va bien au-delà d'un maillage territorial déficient et de la raréfaction progressive des services, des commerces ou des emplois.

Il me semble qu'il est plus question d'un modèle de vie qui disparaît, d'autant plus que les nouvelles catégories sociales qui habitent le monde rural n'ont pour la plupart pas grand chose à voir avec celles des anciens habitants.

La métropolisation du pays est en marche depuis des décennies et le modèle Paris, Lyon Marseille devient un incontournable.

La loi NOTRe du 7 août 2015, par bien des aspects est venue renforcer cette dynamique.

Les populations des villages ont évolué dans leurs modes de vie et il convient d'aborder différemment la place et le rôle du monde rural dans la société française.

L'adaptation de la société au vieillissement, la fracture numérique, l'offre pour la jeunesse, la mobilité, la politique culturelle, le logement public, les déserts médicaux autant de thématiques qui étaient bien moins prégnantes il y a 15 ans à Saint-Christol.

Il est donc primordial de trouver de nouveaux équilibres.

Il convient d'entendre les nouvelles demandes d'une population rurale dont le profil a changé.

Jean Pierre le Goff parle de « *la fin de l'ancienne collectivité villageoise marquée par la paysannerie, les petits commerces [...] dans un espace où tout le monde connaissait tout le monde, où les traditions ancestrales n'avaient rien d'un folklore pour touristes* ».

Il évoque aujourd'hui le concept « *de village bariolé* » dans lequel les trois éléments, habitation, travail, loisirs, antérieurement groupés dans un même espace, sont aujourd'hui dissociés.

Longtemps les maires, pour palier à l'effet village dortoir, ont essayé de rendre attractive leur commune par différentes mesures ou actions.

On a tenté de créer de nouvelles associations, les « cultureux » ont apporté leurs propres spectacles ou expositions.

Une forme de concurrence s'est même parfois installée entre les villages.

Tout cela n'a pas arrêté pour autant le phénomène des grands pôles urbains mondialisés face à une France périphérique délaissée.

Cette situation n'est pas récente et en même temps, les évolutions législatives qui amenuisent la place des communes ne vont-elles pas en accélérer le processus ?

Sommes-nous engagés vers la disparition du village tel que nous l'avions connu ou imaginé ? Les élus municipaux sont face un gigantesque défi, d'autant que les rapports au monde, à la morale et à la civilité ont bien changé.

Dans les prochaines éditions du « point de vue », je reviendrai en détail sur les chemins du possible : commune nouvelle, nouveau périmètre intercommunal, pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) etc.

# **Il faut sauver nos villages !**